

Étape 4 : revoir le PAP en fonction du feed-back reçu et le soumettre à nouveau

Le Comité de validation et les lecteur·rice·s expert·e·s de la FICR ont généralement des conseils à proposer pour optimiser le PAP afin qu'il respecte pleinement les critères de qualité. Les retours de la FICR et du Comité de validation sont compilés et transmis à la Société nationale, puis un appel téléphonique est organisé pour répondre aux questions et commentaires.

La Société nationale revoit le PAP, résout les problèmes soulevés et le soumet à nouveau pour approbation. Si tout est en ordre, le protocole d'action précoce est approuvé.



Ce processus prend environ 30 jours, mais ce délai peut varier en fonction du temps dont a besoin la Société nationale pour trouver des solutions aux commentaires et soumettre une nouvelle fois son PAP.